NOTICE

SUR

L'EXPOSITION DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES.

Il y a vingt ans à peine, comme l'a dit M. le docteur Broca dans son discours d'ouverture du Congrès, l'anthropologie était une science peu connue, cherchant encore sa voie, et possédant à peine un nom. Les quelques savants qui lui consacraient leurs loisirs manquaient de moyens d'études, travaillaient sans contrôle, écrivaient sans public et parlaient sans écho. Lorsque, par hasard, quelque question se rattachant à leurs études était exploitée au profit d'un parti politique, ce mouvement factice durait juste autant que l'agitation extrascientifique qui l'avait provoqué.

Dans ces derniers temps, il n'en était plus de même. Élargissant son programme, l'anthropologie avait pris essor dans toutes les directions avec une vigueur et une rapidité presque sans exemple dans l'histoire des sciences. Elle était représentée dans presque tous les pays de l'Europe par des sociétés dont les membres se comptaient par milliers; elle constituait une section spéciale dans plusieurs académies et tenait sa place dans tous les congrès généraux.

Elle avait, en outre, ses propres congrès, les uns embrassant l'ensemble de son programme, les autres limités à l'une de ses branches. Elle possédait de nombreux journaux, des musées publics ou particuliers, plusieurs laboratoires et des chaires officielles; elle avait enfin à Paris, depuis deux ans,

une école publique où les matières d'un enseignement à la fois théorique et pratique étaient réparties en six chaires distinctes, et où affluaient des auditeurs sérieux et assidus.

Sa place était donc marquée à l'Exposition universelle de 1878.

Dès le 11 janvier 1877, le comité central de la Société d'anthropologie de Paris proposait l'organisation d'une exposition internationale des sciences anthropologiques, et nommait une Commission d'initiative chargée d'en étudier les voies et moyens. Le 18 janvier suivant, la Société d'anthropologie ratifiait les délibérations de son comité directeur, et la Commission d'initiative pour l'exposition était constituée.

En s'efforçant de réunir les riches collections dispersées dans tous les pays civilisés, et qui jusqu'alors étaient restées inaccessibles à la plupart des savants, la Commission se proposait surtout de régulariser les procédés de description, de mensuration ou de représentation, de manière à rendre comparables entre eux les faits constatés par les divers observateurs. Elle avait donc pour but de rendre service à la science plutôt que de fournir un spectacle au public.

Cette Commission se mit immédiatement en rapport avec le Commissaire général de l'Exposition, qui lui fit l'accueil le plus encourageant. Sur sa proposition, le Ministre de l'Agriculture et du Commerce décida, à la date du 29 mars, qu'une exposition des sciences anthropologiques serait ouverte, du 1^{er} mai au 31 octobre 1878, dans les locaux de l'Exposition universelle, et que l'organisation aussi bien que l'installation de cette exposition seraient confiées à la Société d'anthropologie. C'était affirmer clairement que le but qu'on poursuivait était avant tout scientifique.

Comme complément de l'arrêté ministériel, un règlement spécial concernant l'exposition des sciences anthropologiques parut au *Journal officiel* du 14 août 1877.

Aux termes de l'article premier de ce règlement, l'exposition dont il s'agit devait avoir lieu dans la galerie à deux étages qui entoure le pavillon central de l'édifice construit au Trocadéro. Des difficultés pratiques ayant fait renoncer à ce premier emplacement, il fut question d'affecter aux sciences anthropologiques le foyer de la salle des Fêtes. Mais bientôt, en raison de la multiplicité et de l'importance des envois, ce vaste espace parut trop exigu. Sur la proposition de M. Viollet-le-Duc, le Conseil municipal de Paris intervint alors et mit à la disposition du Commissaire général, pour servir à l'aménagement de l'exposition des sciences anthropologiques, un terrain mesurant 4,500 mètres de superficie, mais situé un peu en dehors des enceintes de l'Exposition. La Commission d'organisation, qui tenait avant tout à pouvoir loger convenablement les belles collections que les nations étrangères voulaient lui confier, s'empressa d'accepter ce nouvel emplacement et d'y effectuer son installation.

Par les soins du service des travaux, un vaste hangar, ayant 90 mètres de long sur 15 mètres de large, s'éleva sur le terrain concédé par la ville de Paris.

Le Commissaire général voulut, en outre, témoigner de l'intérêt qu'il portait aux progrès d'une science jeune encore, mais déjà féconde en grands résultats, en accordant des subventions pour l'installation des vitrines, les frais de gardiennage et la publication du catalogue.

Pour activer l'installation, les membres de la Commission se divisèrent la besogne. L'un d'eux se chargea de tout ce

qui concernait les sociétés d'anthropologie; un autre, des questions afférentes à l'enseignement; d'autres se consacrèrent à l'ethnologie, à la bibliographie, à l'anthropologie linguistique; d'autres encore, à la contribution des arts à l'anthropologie. La craniologie, la démographie, la statistique, la géographie médicale et l'archéologie préhistorique eurent aussi leurs commissaires spéciaux.

Comme dans tous les autres groupes, l'exposition des sciences anthropologiques était partagée en section française et sections étrangères. On avait en outre autorisé les sociétés françaises et étrangères à former une exposition spéciale, dans laquelle on remarquait les tableaux statistiques du développement des diverses sociétés d'anthropologie, leurs diplômes, leurs médailles, et où se trouvait la magnifique collection de la Société d'anthropologie et d'ethnographie polonaise de Paris, qui, à elle seule, justifiait la mesure d'exception prise en faveur des sociétés anthropologiques.

La section française comprenait la France et l'Algérie.

Pour la France, on avait adopté une classification basée sur la diversité des sciences qui se rattachent à l'anthropologie.

L'exposition française était divisée en cinq classes. Dans la première, anthropologie générale et biologie, on avait rassemblé tout ce qui concerne l'étude des caractères anatomiques, biologiques et pathologiques considérés corrélativement dans la série animale et dans le groupe humain, selon les temps, les milieux et les races. Dans cette classe apparaissaient les échantillons d'anthropoïdes, les squelettes d'hommes adultes de différentes races, les crânes préhistoriques et autres, comme aussi les préparations, soit par voie de moulage, soit par voie de conservation, résumant, dans

toute la classe des mammifères, l'histoire des circonvolutions cérébrales. Enfin y figurait également l'arsenal complet des instruments usités tant en France qu'à l'étranger pour les mensurations du crâne, de la face, des membres, du tronc, etc.

La deuxième classe, ethnologie, ethnographie et linguistique, réunissait les spécimens des costumes des différents peuples, des échantillons nombreux d'industries locales : ustensiles, objets d'art, bijoux, tentures, armes de chasse, de parade ou de combat; des collections photographiques de types divers: Autrichiens, Polonais, Kabyles, Américains, Polynésiens, Chinois, etc.; des cartes teintées par régions, langues et dialectes. On y avait savamment groupé tous les objets qui peuvent concourir à déterminer les origines et la route des migrations, révéler entre certains peuples les analogies de mœurs et les affinités de race. On y rencontrait tout ce qui peut établir chez les habitants des diverses contrées les aptitudes maîtresses, les coutumes, le degré et la nature de la civilisation. On avait spécialement cherché à mettre en évidence les tendances régressives ou progressives de l'intellect humain, et fait ressortir les singulières analogies de goût, d'aptitude, de compréhension artistique que l'on rencontre chez des nations qui n'ont, en apparence, aucun rapport entre elles.

L'anthropologie préhistorique formait la troisième classe. Là étaient groupés tous les vestiges que la science recueille, coordonne et classe, et qui serviront sans doute un jour à écrire l'histoire physique de l'homme et à dissiper les ténèbres qui entourent son berceau.

Tout ce qui peut constater les commotions telluriques, faire revivre la faune et la flore de ces âges éloignés, nous

révéler les industries primitives de nos pères, les premiers rudiments de leur art, l'état de leur constitution sociale, appartenait à cette classe et y était offert à la curiosité et aux méditations du visiteur.

Dans la quatrième classe, consacrée à la démographie, on rencontrait des tableaux graphiques extrêmement ingénieux et servant à fixer l'étiage des naissances, des mariages et des décès, non seulement pour l'époque présente, mais encore pour toutes celles sur lesquelles on a pu réunir des renseignements suffisamment certains. On pouvait y suivre les mouvements intimes des peuples, et, grâce à ces cartes, qui peignent à l'œil les rapports numériques au moyen desquels on se rend compte des faits sociaux, il était possible, dans une certaine mesure, d'établir quelques prévisions sur l'avenir des populations.

La cinquième classe enfin, intitulée *bibliographie*, était formée de la réunion de tous les ouvrages, recueils, livres ou brochures relatifs à l'anthropologie et à toutes les sciences qui s'y rattachent.

L'Algérie et chacun des seize pays étrangers qui nous avaient confié leurs remarquables collections formaient autant de sections distinctes, dans chacune desquelles étaient méthodiquement rangés les objets appartenant aux cinq classes précédemment énumérées.

Les nations étrangères avaient envoyé des délégués, qui prêtèrent à l'œuvre commune leur utile concours et veillèrent à l'installation de leurs vitrines et à la réexpédition de leurs précieux dépôts.

Grâce à tous ces efforts intelligents et dévoués, l'exposition des sciences anthropologiques a pu avoir une importance et un éclat que ses promoteurs eux-mêmes n'auraient

pas, à l'origine, osé espérer. Il n'est que juste de signaler ici les savants éminents qui, sous la direction de M. de Quatrefages, ont accompli ce beau travail, et d'indiquer leur apport spécial dans l'œuvre commune.

M. Broca se chargea de tout ce qui concernait les sociétés d'anthropologie.

Les questions afférentes à l'enseignement incombèrent à M. de Ranse.

MM. Girard de Rialle et Bordier se consacrèrent à l'ethnologie; MM. Dureau et Collineau, à la bibliographie; M. Hovelacque, aux sujets ayant trait à l'anthropologie linguistique.

La contribution des arts à l'anthropologie regarda spécialement M. Viollet-le-Duc; l'anthropologie générale et la craniologie, M. Topinard; la démographie, la statistique, la géographie médicale, MM. Bertillon et Chervin.

Quant à l'archéologie préhistorique, elle fut, avec le concours de M. Cartailhac pour l'époque des dolmens, le concours de M. Chantre pour l'origine des métaux et celui de M. Henry pour l'anthropologie de l'Algérie, le lot de M. G. de Mortillet.

L'Autriche-Hongrie représentée par M. Von Luschan, le Danemark par M. Sophus Muller, l'Espagne par M. Tubino, la Finlande par M. Aspelin, le Portugal par M. Ribeiro, la Russie par M. Anoutchine, ont fourni à l'œuvre commune d'incomparables auxiliaires.

La Commission des sciences anthropologiques ne recherchait qu'un succès scientifique. Elle a obtenu par surcroît une véritable et très légitime faveur près du public. Malgré le caractère austère de son exposition, les objets peu attrayants : dépouilles humaines, ossements, crânes, etc.,

* 1.

qui en constituaient une partie, les visiteurs n'ont cessé d'y affluer et d'écouter avec recueillement les explications qui leur étaient données avec une inépuisable complaisance. Ils ont compris qu'il pouvait, qu'il devait y avoir une science anthropologique, qu'elle avait une grande mission à remplir, celle de nous éclairer sur nos origines et sur un passé que l'on ne soupçonnait pas, il y a quelques années à peine.

On peut dire que, pour l'ensemble du public, la science anthropologique a pris naissance à l'Exposition de 1878. Cette date restera célèbre dans ses annales.